



## Liste de matériel pour les élèves de 3<sup>e</sup> primaire

*Merci de noter le nom de votre enfant sur tout son matériel et ses vêtements.*

### Matériel obligatoire :

- un cartable en bon état;
- une trousse pour la classe;
- une trousse à garder à la maison avec le nécessaire pour réaliser les devoirs ;
- une gourde;
- une boîte à tartines;
- une petite boîte pour la collation.



### L'uniforme :

- chemisier, chemise, t-shirt ou polo (bleu ciel ou blanc);
- pantalon, bermuda, jupe ou robe (bleu marine ou noir);
- pull ou gilet (bleu marine ou noir).

### Pour le cours d'éducation physique :

- short bleu marine;
- t-shirt blanc;
- chaussettes blanches;
- sandales de gym blanches;
- un sac fermé avec le prénom de l'enfant.

### Pour la piscine :

- un maillot ou slip de bain;
- un bonnet;
- un essuie de bain;
- un sac fermé avec le prénom de l'enfant.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, déposer dans la classe le matériel supplémentaire suivant :

- une ou plusieurs boîtes nominatives de mouchoirs.

Merci d'avance,

Mme Violette, Mme Daisy et Mme Vanessa



# École Sainte Trinité - Cardinal Mercier 1

Avenue de la Couronne 105, 1050 Ixelles

Tél : 02/648.55.33 e-mail : [direction@stcm1.be](mailto:direction@stcm1.be)

## FRAIS SCOLAIRES 2025-2026 pour les élèves de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> primaire

### Frais scolaires obligatoires

<b>visites et sorties culturelles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 16 € : Journée sportive</li><li>• 23 € : Train World + animation Paul Delvaux</li><li>• 15 € : Cap Sciences</li></ul> <p><i>Chaque parent est invité à remettre la somme de 54 € à l'enseignant-e de son enfant au mois d'octobre.</i></p>
<b>piscine</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• entre 20 et 30 € : carte de piscine</li></ul>
<b>séjour pédagogique avec nuitées</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Voyage scolaire de 3 jours au mois de mai 2026 : 180 €.</li><li>• Le prix du voyage sera étalé sur quatre mois : septembre à décembre</li></ul>

### Services auxquels vous pouvez inscrire votre enfant

<b>potage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 5 € par mois</li></ul>
<b>surveillance de la cour de récréation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 12 € par mois (attestation fiscale)</li></ul>
<b>garderie (attestation fiscale)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2,50 € / jour de 15h30 à 16h45 + 1 € / jour de 16h45 à 17h45</li><li>• 2,50 € le mercredi de 12h30 à 14h30 + l'enfant apporte ses tartines</li><li>• 5 € le mercredi de 12h30 à 17h45 + l'enfant apporte ses tartines</li></ul> <p>△ <b>retard</b> = arriver à l'école après 17h45 = 10 € par retard / enfant</p>

### Autres services non obligatoires hors missions de l'enseignement pour l'ASBL LPTL<sup>1</sup>

<b>étude dirigée</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cartes bleues prépayées pour les élèves en primaire 10 études : 26 € / 20 études : 50 € / 30 études : 69 € </li></ul>
<b>ateliers parascolaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Il existe deux blocs d'activités par année : de septembre à février ; de mars à juin. Le planning et la fiche d'inscription seront envoyés deux semaines avant le début de chaque bloc d'activités.</li></ul>
<b>fonds solidaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Deux fois par an, au 1<sup>er</sup> et au 3<sup>e</sup> trimestre, nous vous inviterons à participer à un fond de solidarité (2 x 20 €). Ce fond servira exclusivement à l'aide aux familles.</li></ul>

### Rappel important concernant le décret gratuité

De l'Accueil à la P3, la gratuité scolaire est en vigueur. Vous trouverez le détail des articles du Code de l'Enseignement (03/05/2019) en matière de gratuité scolaire dans le Décompte périodique et dans les Renseignements généraux.

### Décompte périodique

Le décompte périodique sera remis aux responsables légaux tous les mois.

La direction

<sup>1</sup> LPTL : Le Parascolaire Trinitaire Lasallien